

# Emmanuel Macron dévoile son livre bleu pour l'Outre-mer

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

6 juillet 2018

*Le président de la République a rendu public le livre bleu Outre-mer la semaine dernière à l'Élysée. Il contient les mesures phares qui devaient découler du projet du gouvernement pour l'Outre-mer. Ce qu'il faut en retenir.*

*Il n'y a pas dans le livre bleu de plan de convergence sur 25 ans comme la durée près d'un an. Coordonnée par Annick Girardin, ministre de l'Outre-mer, elle devait déboucher sur un le prévoyait la loi égalité réelle. Il n'est pas non plus question de programmes censés rattraper les écarts de développement entre l'Hexagone et les territoires d'Outre-mer " a déploré le sénateur socialiste Victorin Lurel, joint au téléphone mardi 3 juillet. Emmanuel Macron a clos le 28 juin à l'Élysée les assises de l'Outre-mer. La consultation organisée en préfectures et via un site internet dédié, projet pour l'Outre-mer, et a donné lieu à la publication d'un livre bleu rédigé par l'inspecteur des finances Thierry Bert. C'est ce livre bleu qu'Emmanuel a rendu public en présence du Premier ministre, de plusieurs membres du gouvernement et de nombreux élus locaux. Le président de la République a en revanche annoncé un fonds exceptionnel d'investissement de 500 millions d'euros d'ici la fin du quinquennat. Il a promis aussi un nouveau dispositif d'intervention de 400 millions d'euros par le biais de la Caisse des dépôts et consignation, l'Agence française de développement et la Banque publique d'investissement. Un autre fonds pour la préservation de la biodiversité sera créé en 2019. Emmanuel Macron a annoncé également un projet de loi qui portera sur les risques naturels.*

## **" Les Guadeloupéens financeront eux-mêmes "**

Les contribuables, devront renoncer à l'abattement de 30 % sur les impôts sur les revenus qui leur était jusqu'ici accordé. L'État devrait récupérer ainsi 400 millions d'euros. C'est le montant prévu dans le

fonds d'investissement, a fait remarquer un élu proche d'En marche. " *Autrement dit, les Guadeloupéens financeront eux-mêmes en grande partie leurs réseaux d'adduction d'eau ou leurs unités de traitement des déchets* " selon le député Max Mathiasin joint le 3 juillet. La TVA NPR dont bénéficient les entreprises dans le cadre de la défiscalisation est également supprimée. Emmanuel Macron a confirmé la suppression de France Ô. Le président de la République n'a pas annoncé la suppression des 40 % de vie chère. C'était une promesse de campagne. Il a toutefois critiqué son bien-fondé.

### **BOREL-LINCERTIN OBTIENT LE CTASF**

La proposition du Conseil départemental de Guadeloupe d'instaurer la conférence territoriale de l'action sociale et familiale (CTASF) a été retenue dans le livre bleu des Assises de l'Outre-mer. Elle sera présidée par l'exécutif du conseil départemental. La CTASF s'inspire de la conférence territoriale de l'action publique (CTAP) organisée sous l'égide de la Région. Josette Borel-Lincertin coordonnera les actions sociales du Département avec celles de la Caisse d'allocation familiale (CAF), la Caisse générale de sécurité sociale (CGSS), les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), l'Union départementale des associations familiales (UDAF). Le gouvernement a accepté également de revoir les conditions de financement de la petite enfance et d'abonder le budget des crèches.